



**Hérisson** L'ami du potager  
animal nocturne, timide et discret  
mais si indispensable à l'équilibre de la nature !

**Débroussailleuses / faucheuses**

# **Danger Mortel pour les hérissons**



un hérisson scalpé par  
une débroussailleuse

Les hérissons installent leur nid diurne dans les fourrés et sous les buissons et y élèvent également leurs jeunes.

Lorsque ces endroits peu visibles sont fauchés, les animaux sont souvent **atrocément mutilés**.

Pour cette raison, il ne faut jamais passer avec des débroussailleuses ou des faucheuses dans ces sites, sans contrôler avant!



**A noter : Jamais de lait de vache ni pain. Regarder avant faire un feu de feuilles.  
Hérisson vu de jour = danger (récupérer et tel asso). Jamais anti limaces ni pesticides.  
Jamais perturber nid avec bébés, ni toucher. - Mettre planche sur bassin-piscine.**

Pour en savoir plus : Sanctuaire des hérissons, association : <http://www.herisson.eu> - 7, rue de la Noye 80440 Fouencamps  
Le Sanctuaire peut être joint 365 jours par an en semaine à partir de 17 h 30 et avant 21 h au 03 22 09 21 03

Grâce à eux, beaucoup de petits hérissons sont recueillis, soignés et réinsérés dans leur milieu naturel.

Le hérisson est un animal protégé depuis le 10 juillet 1976 (loi n°76-629, arrêté du 17 avril 1981, modifié le 16 décembre 2004)